



AVIS AUX CERCLES 2025 / N°27

DP/EL, Bruxelles, le 30 octobre 2025

COMMUNIQUE DE LA LBFA

- 1.1 Candidature Labélisation – candidature à rentrer pour le 30 novembre 2025
- 1.2 Accès piste indoor de Louvain-la-Neuve 2025-2026
- 1.3 Formation « Starter »
- 1.4 Spécifications javelots 700g
- 1.5 Appel à candidature championnats de Belgique Hors stade 2026
- 1.6 Rappel – saison 2025-2026 – Fiche d'identité du cercle

COMMUNIQUE DE LA LBFA

1.1 Candidature Labélisation – candidature à rentrer pour le 30 novembre 2025

- Les clubs sont invités à soumettre leur candidature par e-mail à labelisation@lbfa.be jusqu'au **30 novembre 2025** (prolongation de la date indiquée dans le cahier des charges et uniquement pour cette première rentrée de candidature).
- Les clubs peuvent compléter le formulaire en ligne (dont le lien leur sera communiqué après confirmation de la recevabilité de leur demande) jusqu'au **31 janvier 2026** (idem que pour le point précédent).

1.2 Accès piste indoor de Louvain-la-Neuve 2025-2026

Les modalités d'accès à la piste indoor de Louvain-la-Neuve pour la période du 01/10/2025 au 31/03/2026, ainsi que le Règlement d'ordre intérieur à l'usage des utilisateurs du hall d'athlétisme du Complexe sportif de Blocry, sont disponibles sur notre [site internet](#).

1.3 Formation « Starter »

La Commission Francophone des Officiels (CFO) organise une formation pour de nouveaux starters **le samedi 22 novembre 2025 à 14h00 - Hall indoor de Louvain-la-Neuve**.

1.4 Spécifications javelots 700g

Pour rappel, les spécifications de javelot de 700g utilisés lors des compétitions changent le 1^{er} novembre 2025.

	Actuellement	1/11/2025
Longueur totale (L0)		
Minimum	2300 mm	2400 mm
Maximum	2400 mm	2500 mm
Distance entre l'extrémité de la tête et le centre de gravité (L1)		
Minimum	860 mm	850 mm
Maximum	1000 mm	990 mm
Distance de la queue au centre de gravité (L2)		
Minimum	1300 mm	1410 mm
Maximum	1540 mm	1650 mm

1.5 Appel à candidature championnats de Belgique Hors stade 2026

- **Championnat de Belgique de Montagne – Up and Down**
 - À organiser en **avril 2026**
 - Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 5 décembre 2025**
- **Championnat de Belgique de trail court**
 - A organiser en **automne 2026**
 - Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 16 janvier 2026**
- **Championnat de Belgique de trail long**
 - A organiser en **automne 2026**
 - Date limite de dépôt des candidatures : **vendredi 16 janvier 2026**

A noter qu'une candidature reprenant le championnat de Belgique de trail court et de trail long est autorisée.

Les cercles désireux d'organiser sont priés de rentrer leur candidature dûment signée auprès de la LBFA par voie postale ou via email UNIQUEMENT à l'adresse info@lbfa.be.

1.6 Rappel – saison 2025-2026 – Fiche d'identité du cercle

Pour rappel, les cercles sont invités à remplir la fiche d'identité, et à la renvoyer au secrétariat de la LBFA pour le 31/10/2025 au plus tard (une amende de 2,50 € par jour de retard est appliquée).

ATTENTION ajoute demande d'informations sur le DEA (défibrillateur externe automatique).

Il nous semble utile de rappeler que les points repris dans les extraits du ROI ci-dessous sont impératifs. Nous vous remercions d'avance de bien vouloir vous y conformer.

« 5.3.1.1. Les cercles associés adressent chaque année à la L.B.F.A., une copie conforme du procès-verbal de leur assemblée générale statutaire et l'informe de leurs modifications statutaires intervenues.

5.3.1.2. Ils communiquent à la L.B.F.A., les modifications de composition de leur conseil d'administration telles qu'ils doivent les faire paraître au Moniteur belge, dans les 30 (trente) jours francs du

changement intervenu, signées par 2 (deux) administrateurs dont le Secrétaire ou le correspondant officiel.

5.3.1.3. Les membres du conseil d'administration doivent être affiliés à ce cercle conformément à l'article 6.1.1 du ROI

5.3.2. CORRESPONDANCE OFFICIELLE

5.3.2.1. La L.B.F.A. et les Comités fédéraux s'adressent au correspondant officiel désigné par le conseil d'administration du cercle. Celui-ci en sera administrateur et de préférence son secrétaire.